

PVC HÉTÉROGÈNE
COMPACT

TILT

Dalles PVC plombantes à assemblage par queues d'arondes

CLASSIFICATION	NORMES	TILT	
Classification	NF EN ISO 10582	34-43	
CARACTÉRISTIQUES	NORMES		
Format (cm)	NF EN ISO 24342	45,72 x 45,72	91,44 x 91,44
Conditionnement		10 dalles, soit 2,09 m ² par boîte	3 dalles, soit 2,51 m ² par boîte
Épaisseur totale (mm)	NF EN ISO 24346	5,00	
Couche d'usure (mm)	NF EN ISO 24340	0,70	
Groupe d'abrasion	NF EN 660-2	T	
Teneur en agent liant (couche d'usure)	NF EN ISO 10582	Type I	
Poids total (g/m ²)	NF EN ISO 23997	8423	
PERFORMANCES	NORMES		
Poinçonnement rémanent	NF EN ISO 24343-1	< 0,10 mm	
Efficacité acoustique	NF EN ISO 717-2	6 dB	
Réaction au feu	NF EN 13501-1	Bfl-s1	
Rapport de classement (avec domaine d'application)		P135926 - DE/9	
Stabilité dimensionnelle	NF EN ISO 23999	< 0,15%	
Glissance (*)	DIN 51130	R9	
Glissance (coef.)	NF EN 13893	≥ 0,30	
Charges électrostatiques	NF EN 1815	< 2 kV - Antistatique	
Résistance transversale	NF EN 1081	> 10 ⁹ Ω	
Résistance thermique	NF EN ISO 10456	0,05 m ² .K/W	
Solidité lumière	NF EN ISO 105-B02	≥ 6/8	

DESCRIPTIF

Le revêtement de sol sélectionné du type **TILT** appartient à la famille des sols PVC compacts en dalles plombantes à assemblage par queues d'arondes, dont le plastifiant n'entre pas dans la catégorie des phtalates.

La couche d'usure non chargée de 0,70 mm du groupe d'abrasion T est renforcée par un traitement polyuréthane **TopClean XP™** qui supprime définitivement toute métallisation et spray régénérante.

TILT est destiné à une pose libre par assemblage des dalles et permet la rénovation par recouvrement sur les sols amiantés (sous-section 4). Il possède une résistance au poinçonnement < 0,10 mm (selon NF EN ISO 24343-1).

TILT bénéficie d'une Garantie 10 ans.



DOMAINES D'UTILISATION

Hall d'accueil, de réception, magasins et commerces, hôtels, bureaux, enseignement, habitat. iD Tilt est adapté à la rénovation y compris sur sols amiantés (en respectant la réglementation en vigueur).

MISE EN ŒUVRE

La mise en oeuvre doit être réalisée conformément aux prescriptions de la norme NF DTU 53.2 P1-1 pour les supports neufs et du cahier 3635-V2 du CSTB pour les sols existants.

Le support doit être plan, lisse, sec et sain. Le cas échéant, le produit de ragréage autolissant doit être au moins classé P3. La température du support doit être au moins égale à 12°C, celle de l'atmosphère au moins égale à 15°C.

Le revêtement doit être acclimaté dans les pièces où la pose sera réalisée, au minimum 24 heures avant.

La pose libre est réalisée par assemblage mécanique des dalles grâce aux queues d'arondes. Un jeu de dilatation doit être prévu en périphérie et entre le revêtement et toute partie fixe de la pièce (murs, tuyaux, cadre de porte,...) : compter 1 mm/m avec un minimum de 5 mm.

Les dalles coupées doivent toujours présenter une dimension minimale de 20 cm le long des murs et de 30 cm au niveau des portes.

Pose à 90° pour tous les dessins.

ENTRETIEN

Le traitement polyuréthane **TopClean XP™** réalisé en fabrication facilite l'élimination des taches, limite l'entretien journalier à un simple balayage humide avec détergent neutre et supprime l'application d'une émulsion.

Nous déconseillons l'utilisation d'abrasifs susceptibles d'altérer la qualité du traitement, ainsi qu'un apport d'eau excessif pour le lavage.

Évitez les piètements, roulettes et objets en caoutchouc susceptibles de laisser des marques indélébiles par migration.

(*) La résistance à la glissance des sols peut être modifiée par l'activité et l'entretien des locaux.



Informations susceptibles d'être modifiées (Edition 02/2020)



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)



Déclaration des performances :

http://professionnels.tarkett.fr/commdocu?field_docu_type_value=DoP



www.tarkett.fr